

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUIN 2026

Délibération n°2026.06.218

Désignation d'un représentant de GrandAngoulême à l'association Un plus Bio

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de Séance: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026_06_218a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication : 19/06/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.218**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME A L'ASSOCIATION UN PLUS BIO

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

En 2013, un partenariat entre plusieurs communes du territoire impulsé par le Syndicat mixte de l'Angoumois, a permis de concevoir la charte : « Bien manger à l'école ; c'est l'affaire de ma commune ». Depuis 2016, GrandAngoulême est l'animateur de ce réseau, aujourd'hui composé de 28 communes adhérentes à la charte. Celle-ci leur permet de se fixer des objectifs communs et d'échanger des pratiques au profit d'une restauration scolaire de qualité.

Ces collectivités, de plus en plus sensibilisées à la nécessité de faire évoluer leur modèle alimentaire, sont aussi demandeuses pour être accompagnées devant l'ampleur des changements à opérer. En témoigne la Loi Egalim, obligeant, au plus tard le 1er janvier 2022, les établissements chargés d'une mission de service public, à compter 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. L'échange d'expériences sur des problématiques communes et l'accès à des informations ciblées, utiles à la réussite de leur projet alimentaire fait partie intégrante de cet accompagnement porté par GrandAngoulême.

Les objectifs et valeurs portés par l'association Un Plus Bio rejoignent les engagements portés par cette charte. En effet, il s'agit de rendre l'alimentation biologique accessible à tous, de faire progresser la démocratie alimentaire sur tous les territoires, mais également d'agir sur la santé des consommateurs à travers l'alimentation.

En outre, rejoindre l'association Un Plus Bio est l'opportunité pour chaque collectivité de faire partie d'un groupe d'élus de tous horizons animés par la volonté de faire part de leurs expériences et de partager des préoccupations similaires, de réfléchir et agir collectivement pour transformer leurs politiques publiques grâce à une alimentation de qualité. Cette mise en réseau se traduit par des outils concrets, mis à disposition gratuitement aux communes : un espace membre numérique, l'accès à des données de la restauration collective bio, des rencontres nationales autour de problématiques concrètes ou encore des journées techniques et ateliers thématiques abordant des sujets structurants de l'alimentation sur les territoires. Adhérente depuis 2021, GrandAngoulême dispose d'un représentant au sein de l'association, qu'il convient de désigner.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026_06_218a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication 219/06/2026

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Madame Isabelle MOUFFLET pour représenter GrandAngoulême à l'assemblée générale de l'association Un Plus Bio.

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026_06_218a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication 319/06/2026